

COMMUNIQUÉ
Lausanne, le 10 mars 2016

Sous embargo : à ne pas diffuser avant le jeudi 10 mars 2016, à 19h00

Cérémonie d'assermentation : deux nouveaux capitaines à la CGN !

Deux nouveaux capitaines de bateaux ont été assermentés ce jeudi 10 mars 2016 par le Préfet du district de Lausanne, Monsieur Serge Terribilini. Cette cérémonie **s'est déroulée sur le bateau "Lausanne" amarré à la gare lacustre Lausanne-Ouchy.**

Monsieur Marc Formosa, né le 02.05.1971, domicilié à Pompaples, marié, père de deux garçons.
Engagé en tant que batelier-contrôleur, M. Marc Formosa est entré à la CGN le 1er mai 2003. Il a été nommé batelier en 2004, contrôleur II en 2005, contrôleur I en 2006, sous-timonier en 2008, timonier en 2009 et enfin timonier-pilote HGA en 2013.

M. Alain Mazoyer, né le 16.11.1974, domicilié à Ecublens, célibataire, père d'une fille.
Engagé en tant que serrurier-constructeur, M. Alain Mazoyer est entré à la CGN le 20 novembre 2000. Il a été nommé batelier en 2002, contrôleur II en 2003, contrôleur I en 2004, sous-timonier en 2006, timonier en 2008 et enfin timonier-pilote en 2010.

Messieurs Marc Formosa et Alain Mazoyer accèdent aujourd'hui au rang de capitaine de bateaux, après avoir passé les examens théoriques et pratiques de l'Office Fédéral des Transports et navigué à satisfaction comme commandant d'un bateau durant plus de 300 jours.

Conformément à la réglementation concernant la navigation sur le Léman, les capitaines des bateaux sont habilités à dresser procès-verbal des infractions aux dispositions du règlement et de toutes celles commises à bord des bateaux qu'ils commandent. D'où la nécessité de l'assermentation, au cours de laquelle les nouveaux capitaines promettent d'exercer leurs fonctions en toute conscience et de remplir fidèlement tous les devoirs de leur charge.

La CGN, comptant désormais 24 capitaines assermentés dans ses rangs, félicite Messieurs Marc Formosa et Alain Mazoyer pour cette nomination et leur souhaite bon vent pour la suite de leur carrière !